



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en Basse Tension.

- Exécuter en sécurité des manœuvres d'appareillages en Haute ou Basse Tension.

Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé à des électriciens).

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

Cette exigence répond à l'obligation générale de formation à la sécurité prévue à l'article L. 4141-2 du code du travail et porte sur les conditions d'exécution du contrat de travail en application de l'article R. 4141-13.



CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Obligations règlementaires.
- ✓ Retour d'expérience
- ✓ Risques de l'électricité et méthodes d'analyse.
- ✓ Délimitation des zones et moyens de protection.
- ✓ Niveaux d'habilitation.
- ✓ Utilisation des matériels et outillages.
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique.
- ✓ Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation
- ✓ Fonctions, technologie, et utilisation des différents matériels électrique
- ✓ Procédure d'intervention BS
- ✓ Travaux pratique sur site client ou en centre de formation en cas d'impossibilité.



PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des engins de chantier en toute sécurité, et d'exercices pratiques.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique.

Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de l'habilitation électrique.



PUBLIC

Toute personne devant avoir le niveau BS et / ou BE manœuvre



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

Durée :

- 14 h pour initial
- 10,5h pour un recyclage

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 12 stagiaires maximum



LIEU

Sites techniques FC PRO
Ou sur "site client".



TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.